

PAR COURRIEL

Québec, le 19 février 2021

Monsieur

**Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. 0101-417**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 10 février 2021 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

Les résultats de pêche journalière pour l'année 2020 des lacs faisant partie du plan de pêche 2021 pour le secteur Lac au Sable, dans la Réserve faunique Mastigouche, et plus précisément : la date, le nombre de prises, le poids total des prises, le nombre de pêcheurs, et les heures de pêche pour les lacs énumérés ci-après.

- | | | |
|---------------|---------------|-------------|
| - Brasier | - Roméo | - Victoire |
| - De la Baie | - Sud-est | - Gélinotte |
| - Doré | - Soufflet | - Verdun |
| - Recto | - Demoiselles | - Osborn |
| - Hêtre | - Meta | - Éphémère |
| - Charme | - Léonard | - Labrecque |
| - Orignal | - Diablos | - Fox |
| - Chute Noire | - Paner | - Regnière |
| - Saules | - Prudent | - Green |
| - Sable | - Jane | - Verso |
| - Sonois | - Siffleux | - Lemay |
| - Tremble | - Rutabaga | - Traverse |
| - Opale | - Anselme | - Poche |
| - Marcel | - Joncs | |

Vous trouverez, ci-joint, le document répondant à votre demande. Veuillez noter qu'il n'y a eu aucun effort de pêche pour les lacs Opale et Gélinotte en 2020.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

La responsable de l'accès aux documents,
Kathleen Lavoie, avocate, LLB

p. j. Document
Avis de recours